



EN ACTION

Vol 31 | No 3 | Novembre 2018

Conseil national extraordinaire
des 12 et 13 novembre

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



EN ROUTE VERS LA PROCHAINE NÉGOCIATION NATIONALE

La convention collective nationale de la FIQ arrivera à échéance le 31 mars 2020. Le temps est venu d'amorcer les travaux de la prochaine ronde de négociations. Pour la FIQ, négocier les conditions de travail de ses 76 000 membres professionnelles en soins revêt une importance capitale et nécessite qu'elle s'y prépare plus d'un an à l'avance.

Ce conseil national extraordinaire a été l'occasion pour les déléguées de faire un retour sur la dernière négociation nationale, d'échanger sur les perspectives et d'adopter la structure de négociation de la prochaine ronde de négociations. Rappelons que, lors de la dernière négociation en 2015, la FIQ était confrontée à une conjoncture antisyndicale qui a perduré de la phase préparatoire jusqu'à la conclusion de la convention collective.

La négociation de 2015 fut également teintée par un cadre financier très restrictif et un discours d'austérité budgétaire du gouvernement libéral. L'imposition de la Loi 10, engendrant des transformations majeures au sein du réseau de la santé, a nécessité que la FIQ réajuste ses demandes. Malgré une conjoncture difficile, la FIQ a reçu un appui historique de la population envers

les professionnelles en soins et leurs revendications, et a réussi à obtenir des gains importants.

Lors de la dernière négociation, la FIQ s'est positionnée comme une organisation syndicale proactive, tournée vers des solutions innovantes, à la fois pour les professionnelles en soins et pour les citoyen-ne-s.

PERSPECTIVES POUR 2020

La période active de la prochaine négociation devrait débuter à l'automne 2019 avec le dépôt des demandes syndicales des organisations syndicales. La FIQ tiendra des consultations à compter de février, et ce, jusqu'en juin 2019 auprès des syndicats affiliés et des membres afin d'identifier les priorités de négociation et de construire le cahier de demandes. Celui-ci sera soumis aux

déléguées au conseil national de juin 2019 et, par la suite, discuté en assemblée générale dans les établissements et adopté à l'automne 2019.

La FIQ négociera avec un nouveau gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ). Il s'agit là d'une donnée importante qui influencera la prochaine ronde de négociations. Au-delà des nombreuses promesses électorales et du programme de la CAQ, les priorités de ce gouvernement sont l'éducation et la santé. La FIQ exigera plus que des promesses électorales et sera plus présente que jamais dans le réseau de la santé et dans l'espace public pour mettre en première ligne les professionnelles en soins lors de la négociation nationale de 2020. ■



Structure de négociation

Les déléguées ont adopté la structure de négociation pour la prochaine ronde de négociations. Cette structure, actualisée et adaptée à la nouvelle réalité du réseau de la santé, permettra de faciliter la transmission de l'information, la rétro-information et la consultation des militantes et des membres pour arriver à la conclusion de la convention collective. D'une part, elle comporte la structure décisionnelle et, d'autre part, la structure d'information et de mobilisation.

Le Conseil national négociation sera l'instance décisionnelle la plus large pendant la période de négociation. Composé des membres du Comité exécutif national, des déléguées de tous les établissements représentés par la FIQ et la FIQP | Secteur privé ainsi que des membres du Conseil de négociation et celles élues au Comité de négociation, il sera appelé à se prononcer sur les priorités de négociation, sur le projet de convention collective, sur les moyens d'action et sur la recommandation de l'entente de principe.

Structure décisionnelle

Conseil national négociation
Comité exécutif national
Conseil de négociation
Comité de négociation
Comité de coordination de la négociation

Structure d'information et de mobilisation

Équipe nationale d'information et de mobilisation
Responsables locales à l'information et à la mobilisation

**SPÉCIAL
NÉGOCIATION**

En Action, vol. 31, n° 3, novembre 2018 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires |

Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert (bandeau) : Julie Daignault, CISSS des Laurentides |

Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » |

Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca |

ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

LA FIQ FORMERA UNE ALLIANCE AVEC L'APTS



Les déléguées ont adopté à l'unanimité une résolution pour que la FIQ et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) forment une alliance en vue de la prochaine ronde de négociations.

La voix de 130 000 professionnelles et techniciennes de la santé et des services sociaux, comptant plus de 86 % de femmes, se fera entendre lors de la prochaine négociation.

C'est à la suite de discussions tenues au cours des derniers mois que les deux organisations ont convenu de présenter à leur instance respective un protocole de fonctionnement visant à tracer les paramètres entourant les négociations sectorielles et intersectorielles conjointes. Les déléguées de l'APTS ont donné leur aval à une telle alliance le 14 novembre dernier.

L'analyse des conjonctures politique, sociale, économique et syndicale a convaincu les deux organisations qu'une telle alliance pouvait favoriser un meilleur rapport de force et ainsi contribuer à améliorer les

conditions de travail des membres qu'elles représentent. La FIQ et l'APTS conserveront leur autonomie, l'intégrité de leurs structures décisionnelles et leurs ressources propres tout en établissant entre elles une solidarité permettant l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques qu'elles se donneront pour la négociation de 2020.

La négociation intersectorielle sera menée au sein d'une table FIQ-APTS. Les consultations auprès des membres, les dépôts et la négociation auront lieu dans un processus unifié. La négociation sectorielle sera menée au sein de deux tables de

négociation distinctes et traitera de sujets communs aux deux organisations. Les dépôts de demandes syndicales seront distincts.

Les préoccupations et le vécu actuel des membres de la FIQ et de l'APTS dans le réseau de la santé se rejoignent, et davantage depuis les transformations survenues dans les dernières années. Dans ce contexte, les deux organisations estiment qu'il est de l'intérêt de leurs membres et de l'intérêt des services publics de travailler ensemble, tout en demeurant ouvertes à une coalition plus large avec d'autres organisations. ■



NÉGOCIATIONS LOCALES : 17 ENTENTES DE PRINCIPE!

Depuis juin dernier, la FIQ et ses syndicats affiliés ont réussi à conclure 17 ententes de principe sur un total de 18 dans le cadre du processus de négociation locale découlant de la Loi 10. 16 de ces ententes ont été entérinées par les membres jusqu'à maintenant, dont 11 l'ont été à plus de 90 %.

La mobilisation et la détermination de l'ensemble de l'organisation et des membres ont permis de conclure le processus de négociation locale de façon positive pour la majorité des syndicats affiliés et d'obtenir des gains importants. Ces nouvelles conventions collectives locales permettront de donner une énorme bouffée d'oxygène aux professionnelles en soins qui en ont grandement besoin.

SOUTENONS L'OUTAOUAIS

En dépit de tous les efforts déployés par le syndicat local, malheureusement, un seul employeur s'est entêté à ne pas vouloir réellement négocier. Il s'agit du CISSS de l'Outaouais. La médiation devrait donc s'amorcer sous peu. Les déléguées ont profité de l'instance pour appuyer leurs consœurs et les professionnelles en soins de l'Outaouais et leur témoigner leur solidarité dans leur lutte acharnée contre cet employeur de mauvaise foi.

Vous pouvez vous aussi les appuyer en interpellant le PDG de l'établissement : <http://www.fiqsante.qc.ca/outaouais/nego-locale-intervention-aupres-du-pdg/>

